Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	**Bouygues**	**Arrdt**	**14ème**
Nom de site	DU MONTPARNASSE	**Numéro**	T15824
Adresse du site	**55-57, rue du Montparnasse**	**Hauteur**	R+5 (28.10 m)
Bailleur de l'immeuble	**Social - CASVP**	**Destination**	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2016**
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**22/04/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**22/05/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°,130° et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtre)	**Vis-à-vis (25m)**	R+5
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 20°< 4V/m - 130°<3V/m - 240° < 5V/m** **5G (3500) : 20°< 3V/m - 130°<3V/m - 240°< 3V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.05m (azimut 20°) / 30.95m (azimut 130° et 240°)		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°,130° et 240°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ☐ **Défavorable** ☐ **Ne se prononce pas** ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

NOM et type	ADRESSE	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche (m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ECOLE MARTENELLE	24 rue DELAMBRE, 75014 PARIS	R+3	Oui	93 m	< 1 V/m
Accueil de jeunes enfants	92 BIS Boulevard du Montparnasse 75014	R+3	Non	118 m	< 1 V/m

***La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.**

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

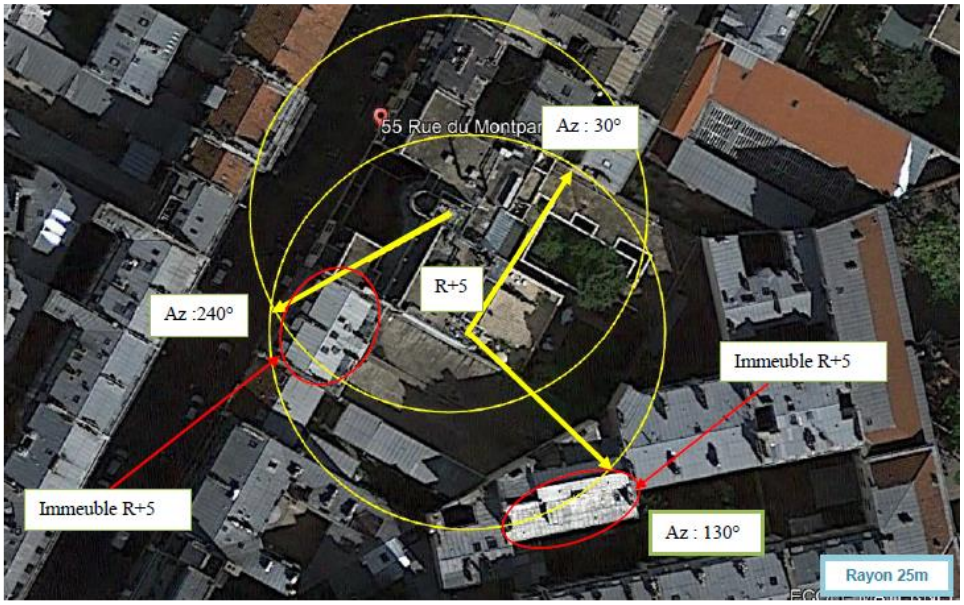

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 55-57 RUE DU MONTPARNASSE 75014 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 55-57 RUE DU MONTPARNASSE 75014 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 20°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

b. *Azimut 130°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

c. *Azimut 240°*

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .

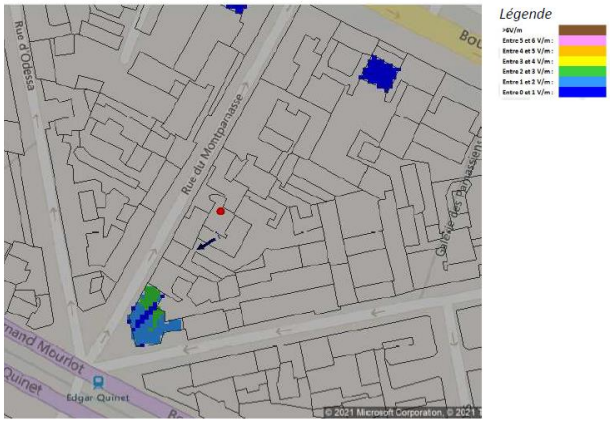

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle

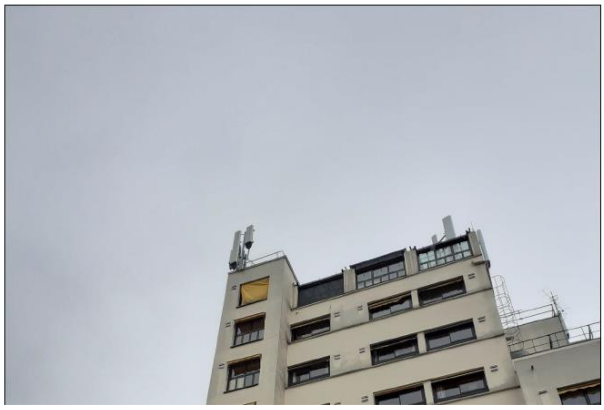

Etat projeté : pas de modification visuelle

SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 20 °

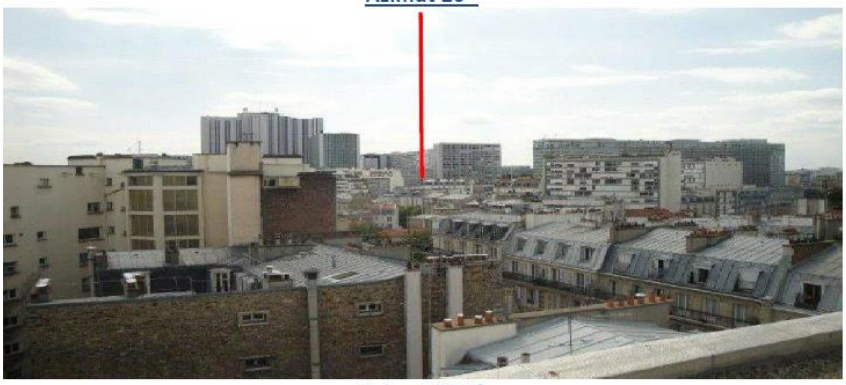

Azimut 130 °

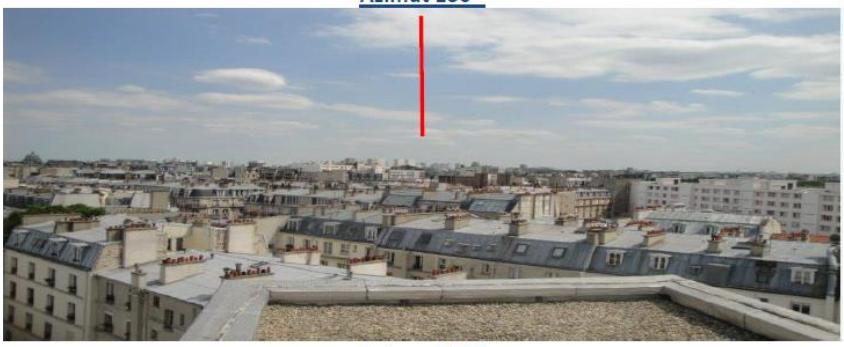

Azimut 240 °